

DEMAIN, le port d'Argelès



www.projet-port-argelessurmer.fr

BILAN DE CONCERTATION

31 Janvier 2022

SOMMAIRE

I.	RAPPEL DES MODALITES DE LA CONCERTATION	3
a.	Ce qui était prévu	3
b.	Ce qui a été fait.....	3
II.	BILAN DE LA MOBILISATION	8
a.	Présentation	8
b.	En Réunion.....	9
c.	En ateliers.....	10
d.	La consultation sur le site internet.....	10
e.	Sur les registres sur les lieux d'exposition.....	10
f.	Par mail ou autres moyens.....	10
III.	SYNTHESE DES CONTENUS PAR TYPE.....	12
a.	Questions posées durant la concertation.	12
b.	Aspirations soulevées par le projet.....	12
c.	Avis portés sur le projet	13
d.	Contributions pour faire évoluer le projet.....	17
IV.	DIX ENSEIGNEMENTS A RETENIR DE CETTE CONCERTATION POUR LE PROJET FUTUR.....	22
V.	DIX ENGAGEMENTS DU MAITRE D'OUVRAGE.....	23
VI.	ANNEXES.....	24

I. RAPPEL DES MODALITES DE LA CONCERTATION

a. Ce qui était prévu

En date du 18/05/2021, la délibération de déclaration d'intention a approuvé par le conseil municipal les modalités de concertation suivantes :

- Information du public sur le site internet de la commune, par voie d'affichage et par publication locale, 15 jours avant le démarrage, des modalités et de la durée de la concertation (3 mois)
- Exposition de présentation du projet et mise à disposition d'un dossier au public en mairie, au siège de la CC ACVI et à la capitainerie pendant toute la durée de la concertation
- Ouverture d'un registre dans lesdites salles permettant la consignation d'observations
- Mise en place d'un site internet spécifiquement dédié
- Organisation d'une réunion publique d'ouverture, et de clôture
- Organisation d'ateliers thématiques

b. Ce qui a été fait

i. Deux réunions publiques :

- le 15/10/21 de 18h à 21h à la salle Buisson de la mairie d'Argelès avec la possibilité de participer à distance à travers un lien visioconférence, créé pour l'occasion sur la plateforme « StarLeaf ».

Une invitation commune réunion publique et atelier a été produite et diffusée publiés dans le journal local « L'Indépendant ».

Cette information a été relayée par le site internet de la commune : <https://www.ville-argelessurmer.fr/port/concertation-port-argeles/port-argeles-la-concertation-continue>

Cette réunion s'est déroulée en 3 temps :

- Accueil du Maire d'Argelès pour rappeler les objectifs de la concertation (durée : 10 mn)
- Présentation par le bureau d'études Elan des ambitions et intentions du projet (durée : 35 mn)
- Temps d'échange, de questions/ réponses (durée 2h)

- le 14/01/22 de 18H à 20H à la salle Pierre Waldeck-Rousseau d'Argelès-sur-Mer avec la possibilité de participer à distance à travers un lien visioconférence, créé pour l'occasion sur la plateforme « StarLeaf ».

Une invitation a été produite et diffusée via dans le journal local « L'Indépendant ».

Cette information a été relayée par le site internet dédié au projet : <https://www.projet-port-argelessurmer.fr>

Cette réunion s'est déroulée en 3 temps :

- Accueil du Maire d'Argelès pour rappeler les objectifs de la concertation (durée : 10 mn)
- Présentation par le bureau d'études Elan du déroulement de la concertation depuis son lancement, du bilan de la concertation, des principales questions posées et réponses apportées, ainsi que les premiers enseignements à ce stade de la concertation (durée : 45 mn)

BILAN INTERMEDIAIRE DE CONCERTATION

- Temps d'échange, de questions/ réponses et de questions complémentaires (durée 1h)

Figure : Invitation à la réunion publique et aux ateliers de concertation

DEMAIN, le port d'Argelès

- Engager le port et son quartier dans la transition écologique
- Préserver et valoriser les espaces naturels et le paysage
- Recomposer le bassin nautique avec opportunité de son extension
- Développer l'économie bleue et les activités verticales d'attractivité
- Requalifier les espaces publics

Période de concertation : **3 mois**

RÉUNION PUBLIQUE
Réunion publique marquant l'ouverture à la période de concertation réglementaire.

15 oct. 2021 à 18h00

SALLE BUISSON (HOTEL DE VILLE)
JULIEN FERRANDIARD BUISSON
04 97 63 80 62

20 oct. 2021

SALLE WALDECK ROUSSEAU
23 CHEMIN DE PALAU
66700 ARGELÈS-SUR-MER

3 ateliers participatifs avec ordre du jour suivant :

- 9h30-12h > Espaces publics régénérés et recomposés
- 13h30-16h > Mobilités & accessibilité au Port et son quartier
- 16h30-19h > Economie & attractivité renouvelée

S'INSCRIRE ICI ! <https://bit.ly/3tXNNzq>

ATELIERS PARTICIPATIFS

Plus d'informations : 04 97 63 80 62 | contact@elangroupe.eu

Figure : réunion publique organisée le 15 octobre 2021



Source : <https://www.lindependant.fr/2021/10/15/requalification-du-port-dans-le-calme-des-manifestants-sinvitent-a-la-reunion-9855927.php>

Source : bureau d'études "Elan"

Figure : Invitation à la réunion publique du 14/01/2022 – Source : bureau d'études « Elan »

DEMAIN, le port d'Argelès

- Engager le port et son quartier dans la transition écologique
- Préserver et valoriser les espaces naturels et le paysage
- Recomposer le bassin nautique avec opportunité de son extension
- Développer l'économie bleue et les activités verticales d'attractivité
- Requalifier les espaces publics

Période de concertation : **3 mois**

RÉUNION PUBLIQUE

VOTRE VISION, VOTRE AVIS, VOTRE CONTRIBUTION

Rendez-vous le **14 JANVIER 2022 À 18H00**

LIEU : ESPACE WALDECK ROUSSEAU
23 CHEMIN DE PALAU, 66700 ARGELÈS-SUR-MER

Clôture de la concertation le 15 janvier 2022 à minuit

Plus d'informations sur le site dédié au projet : www.projet-port-argelessurmer.fr

FAISABILITE ET PROGRAMMATION POUR LA REQUALIFICATION DU QUARTIER ET DU PORT DE PLAISANCE D'ARGELÈS SUR MER



BILAN INTERMEDIAIRE DE CONCERTATION

ii. Trois ateliers : le 20 octobre 2021 à l'Espace Waldeck Rousseau (23 Chemin de Palau, Argelès-sur-Mer), portant sur les thématiques suivantes :

- De 9h30-12h : Espaces publics régénérés et recomposés
- 13h30- 16h : Mobilités & accessibilité au Port et son quartier
- 16h30- 19h : Économie & attractivité renouvelée

En préambule de chaque atelier, les représentants du cabinet Elan ont présenté pour chaque thématique : les intentions, les actions, les scénarios et contenus de programmation, ainsi que les principes organisationnels du projet (durée 20mn par atelier).

Trois groupes ont été constitués par atelier. Les participants ont été invités à compléter individuellement des fiches de recueil d'avis/ contributions (cf. annexe 3.3), puis d'échanger en groupe sur les différents volets contenus dans ces fiches (durée 1 h)

Un temps de restitution en collectif de chaque groupe a permis à l'ensemble des participants d'entendre et de rebondir sur les avis et contributions de chacun (durée 1h par atelier).

L'atelier a aussi permis d'exprimer pour certains participants leurs attentes, aspirations et leurs interrogations.

PROJET

Atelier "Espaces publics régénérés et recomposés"



Atelier "Mobilités & accessibilité au Port et son quartier"



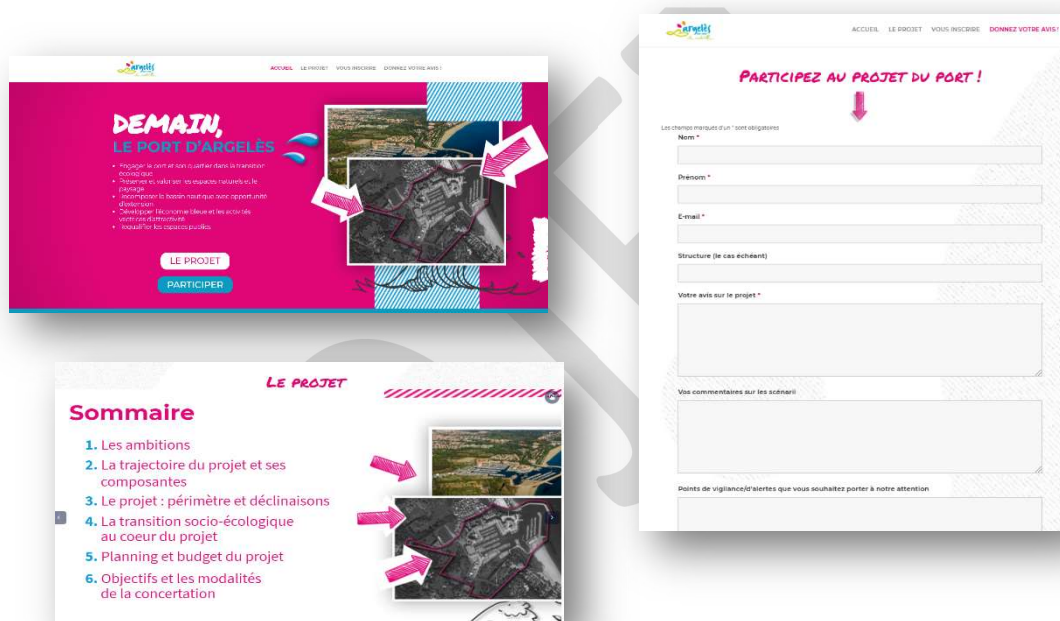
Atelier "Économie & attractivité renouvelée"



iii. Afin de renforcer la participation de tous, et pour aller plus loin dans le recueil des contributions, un site internet dédié à la concertation a été mis en place : <https://www.projet-port-argelessurmer.fr/>. Le site comprend :

- Une page « le projet » : qui propose des informations actualisées sur le projet, ses ambitions, sa trajectoire, ses composantes, son périmètre et ses déclinaisons, son planning, son budget ainsi que les objectifs et les modalités de la concertation.
- Une page « vous inscrire » : permettant de s'inscrire aux différents ateliers thématiques
- Une page « Donnez votre avis ! » : donnant la possibilité au public de déposer ses contributions.

Site internet dédié à la concertation



Source : <https://www.projet-port-argelessurmer.fr/>

iv. Des registres ont été mis à disposition du public au niveau de la mairie, de la Communauté de communes. Albères – Côte Vermeille – Illibéris, et de la capitainerie du port, afin de permettre à ceux qui le souhaitent, de circonscrire leurs intégrations, positionnements, inquiétudes ou autre.

v. Des expositions et un dossier de présentation du projet sont mis à disposition du public en mairie, au siège de la Communauté de communes ACVI et à la capitainerie pendant toute la durée de la concertation.

vi. La commune a mis à disposition une adresse mail dédiée à la concertation : concertation@port-argelessurmer.fr

Le public a été informé sur le site internet de la commune, par voie d'affichage et par voie de publication locale, 15 jours avant le démarrage de la concertation, des modalités et de la durée de la concertation (3 mois).

II. BILAN DE LA MOBILISATION

a. Présentation

■ **Nombre de public qui se sont manifestés ou exprimés durant la concertation :**

Les temps et espaces de concertation prévus ont permis de mobiliser 453 personnes :

- Réunion publique du 15 octobre 2021 : près de 250 personnes dont 13 à distance
- L'atelier « Espaces publics régénérés et recomposés » accueillant 15 participants
- L'atelier « Mobilités & Accessibilité au Port et à son quartier » regroupant 19 participants
- L'atelier « Economie & Attractivité renouvelées » totalisant 19 participants.
- 33 personnes ont saisi le site internet dédié à la concertation pour y déposer une contribution/ avis/ aspiration et poser leurs questions (<https://www.projet-port-argelessurmer.fr/donnez-votre-avis-2/>)
- 2 personnes ont consigné sur les registres mis à disposition un avis
- 3 personnes ont contacté le maître d'ouvrage via adresse mail dédiée à la concertation : concertation@port-argelessurmer.fr
- Réunion publique du 14/01 : près de 100 personnes présentes et 12 personnes à distance.

■ **Les profils des publics qui se sont exprimés durant la concertation :**

Aussi bien pour la réunion publique, que pour les trois ateliers thématiques, le profil des participants était globalement hétérogène, représentatif de l'ensemble des usagers du port (riverains, commerçants, plaisanciers, habitants et élus d'Argelès), regroupant aussi bien des hommes que des femmes, un public jeune qui aspirent à un port plus dynamique, mais également des seniors inquiets pour l'avenir de leurs petits-enfants (surtout d'un point de vue environnemental).

■ **Les différentes natures d'apports de la concertation du public :**

Les apports issus de la concertation sont déclinés en quatre natures :

- i. **Les questions :** le projet soulève des interrogations, nécessite des compléments d'informations liées à des problématiques plus ou moins précises.
- ii. **Les aspirations par rapport au projet :** la façon dont le public projette sa trajectoire, ses fonctionnalités, ses ambitions...
- iii. **Avis par rapport au projet :** la façon dont le public le perçoit, ses craintes, son jugement favorable, ses points d'alertes, de vigilances...
- iv. **Contributions :** le public a été force de propositions et contributions par rapport au projet pour en dessiner les contours, le faire évoluer.

Les temps d'animation (réunion publique, ateliers) et les différents éléments circonscrits dans les registres, site de concertation, mails, ont permis de recueillir au total : **66 questions, 129 contributions, 214 avis, et 32 aspirations (Cf. tableau n°1).**

BILAN INTERMEDIAIRE DE CONCERTATION

Tableau 1: questions, contributions, avis et aspirations recueillis

	Nombre de questions		Nombre de contributions		Nombre d'avis		Nombre d'aspirations	
	En présentiel	À distance	En présentiel	À distance	En présentiel	À distance	En présentiel	À distance
Réunion publique du 15 octobre 2021	16	24	8	-	3	3	2	-
	40		8		6		2	
Atelier "Espaces publics régénérés et recomposés"	5		38		41		10	
Atelier "Mobilités et accessibilité au Port et à son quartier"	12		34		27		12	
Atelier "Economie et attractivité renouvelées"	7		15		111		2	
Registre	1		3		8		1	
Site de concertation	1		29		21		5	
Mail et autres moyens	-		2		-		-	
Réunion publique du 14 janvier 2022	-		-		-		-	
Total	66		129		214		32	

b. En Réunion

Une réunion publique libre et ouverte à tous, a été organisée le 15 octobre 2021 regroupant près de 250 participants et 13 connectés à distance.

Tableau 2: questions, contributions, avis et aspirations recueillis en présentiel et à distance lors de la réunion publique du 15 octobre 2021

	Nombre de questions		Nombre de contributions		Nombre d'avis		Nombre d'aspirations	
	En présentiel	À distance	En présentiel	À distance	En présentiel	À distance	En présentiel	À distance
Réunion publique du 15 octobre 2021	16	24	8	-	3	3	2	-
Total	40		8		6		2	

Une réunion publique libre et ouverte à tous, a été organisée le 14 janvier 2022 regroupant près de 100 participants présents et 12 connectés à distance.

	Nombre de questions		Nombre de contributions		Nombre d'avis		Nombre d'aspirations	
	En présentiel	À distance	En présentiel	À distance	En présentiel	À distance	En présentiel	À distance
Réunion publique du 14 janvier 2022	4	-	2	-	3	-	1	-
Total	4		2		3		1	

c. En ateliers

Sur l'ensemble des trois ateliers, 24 questions ont été posées, 87 contributions à l'amélioration du projet et 179 avis ont été recueillis, 24 aspirations ont été exprimées (Cf. tableau n°3).

Tableau 3: questions, contributions, avis et aspirations recueillis lors des trois ateliers thématiques organisés le 20 octobre 2021

	Participants	Questions	Contributions	Avis	Aspirations
Atelier "Espaces publics régénérés et recomposés"	15	5	38	41	10
Atelier "Mobilités et accessibilité au Port et à son quartier"	19	12	34	27	12
Atelier "Economie et attractivité renouvelées"	19	7	15	111	2
Total	53	24	87	179	24

d. La consultation sur le site internet

Le site a été ouvert du 15 Octobre au 15 janvier 2022. Il a permis de recueillir des commentaires de la part de 33 personnes. Sur l'ensemble de ces commentaires, une question a été posée, 29 contributions, 28 avis et 5 aspirations ont été exprimés (Cf. tableau n°4).

Tableau 4: questions, contributions, avis et aspirations recueillis via site internet dédié à la concertation

	Nombre de participants	Nombre de questions	Nombre de contributions	Nombre d'avis	Nombre d'aspirations
Site de concertation	26	1	29	28	5

e. Sur les registres sur les lieux d'exposition

Les deux participations aux registres ont permis de recueillir 3 contributions, 8 avis et une aspiration. Une question a également été posée.

Tableau 5: questions, contributions, avis et aspirations recueillis via les registres sur les lieux d'exposition

	Nombre de participants	Nombre de questions	Nombre de contributions	Nombre d'avis	Nombre d'aspirations
Registres	2	1	3	8	1

f. Par mail ou autres moyens

Trois contributions ont été envoyées par mail :

- Un rapport des souhaits des plaisanciers envoyé par l'Association des Plaisanciers Argelès Racou (APAR) (cf. annexe n°2.1)
- Un rapport établi par des élus de la commune d'Argelès à travers lequel il exprime leur contribution sur divers points du projet (Cf. annexe n°2.2)
- Une contribution envoyée un habitant d'Argelès portant une réflexion sur la création d'une base nautique à voile légère (Cf. annexe n°2.3)

Figure 1: contribution envoyée par l'APAR

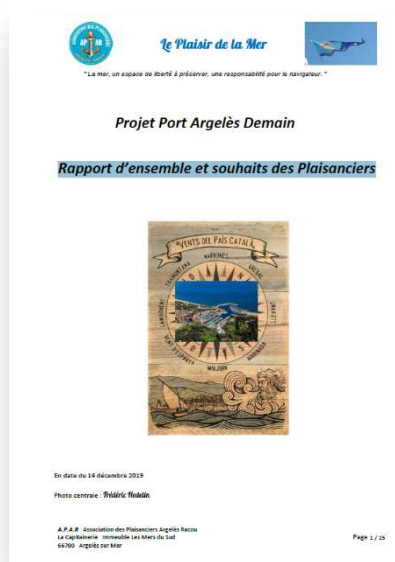


Figure 1: extraits de la contribution reçue par les élus



Figure 3: contribution reçue par mail

Bonjour Madame, Bonjour Monsieur,

Je voudrais aborder un point avec des thématiques relatives au sport, à l'éducation et à l'économie. Ce point n'est pas abordé dans le projet bien qu'il y apparaisse la création d'une base nautique d'enseignement.

Je veux parler d'une véritable base nautique en voile légère (dérivé, catamaran léger ...) associant propriétaires et une véritable école de voile. Cette base nautique regrouperait un parc de bateaux-propriétaires et de bateaux école ainsi que des locaux abritant vestiaire, douches et facilités pour le rinçage du matériel ainsi qu'une « salle de cours » pour la théorie.

La base nautique permettrait de regrouper les propriétaires qui se répartissent actuellement sur les clubs de plage et au Racou, elle présenterait une véritable attractivité pour les jeunes vacanciers désirant effectuer des stages d'initiation ou de perfectionnement à la voile légère. Cette base nautique voile légère, devant évidemment bénéficier d'un accès direct à la mer pourrait se situer au niveau du parking actuellement situé à proximité de la digue sud et du Racou

The figure contains a block of text and an aerial photograph. The text discusses the need for a nautical base for light sailing, including boat parking, changing rooms, showers, and a classroom. It suggests a location near the Racou and the southern pier. The photograph is an aerial view of a coastal area with a green box highlighting a spot labeled "Base accessible à la mer".

III. SYNTHÈSE DES CONTENUS PAR TYPE

Plusieurs types de contributions durant cette concertation de quatre natures se sont exprimées. Nous en présentons une synthèse ci-dessous :

a. Questions posées durant la concertation.

Les questions ont porté autour des sujets principaux suivants récurrents que l'on peut résumer autour des grandes questions suivantes :

- Quelles sont les actions envisagées en matière de protection environnementale ?
- Est-il envisagé d'associer au projet de nouveaux projets immobiliers ? Si oui, dans quelle zone ?
- Quel sera le devenir des arbres et des chênes implantés sur la zone de délestage ? Seront-ils supprimés pour des besoins d'aménagement ?
- Quel est l'ensemble des travaux envisagés avec le budget de 25 millions d'euros HT en requalification du port ?
- Quels sont les travaux envisagés sur la digue Nord ?
- Est-il possible d'envisager un projet de requalification sans extension du port ?
- Pourquoi le projet d'extension du port ? Quelles sont les retombées économiques attendues ?
- Pouvons-nous envisager un port à sec plutôt qu'un nouveau bassin ?
- Y aura-t-il des subventions publiques pour le financement du projet aussi bien concernant sa requalification que sur son extension ?
- À l'issue du projet de concertation, la population locale sera-t-elle sollicitée par voie de référendum ?

Des réponses ont été apportées à l'occasion de la réunion publique et des ateliers. Elles sont retranscrites dans l'annexe 1.3.

b. Aspirations soulevées par le projet

Durant la concertation, le public a exprimé ses aspirations par rapport au projet : la façon dont il projette sa trajectoire, ses fonctionnalités, ses ambitions.

Dix grandes typologies d'aspirations se sont révélées vis-à-vis du projet, par ordre de décroissance de leur fréquence d'expressions (Cf. annexe n°1.1) :

- L'importance d'intégrer le changement climatique et la protection de la biodiversité (9)¹, notamment en termes de
 - Montée des eaux
 - Risque de disparition du Racou
 - Intégrer les risques d'occurrence des catastrophes naturelles
 - Intégrer la réalité de la fragilité des milieux naturels terrestres et maritimes
- L'importance de préserver les arbres et les chênes (5) :
 - En proposant des aménagements qui ne portent pas atteinte aux arbres et les chênes implantés dans la zone de stationnement et de délestage estival

¹ Les chiffres entre parenthèses () représentent la fréquence des expressions

- En préservant l'espace naturel et l'écrin de verdure autour du port quelle que soit la nature des aménagements
- La nécessité de penser un projet économiquement viable et écologiquement responsable (3)
 - En renforçant l'attractivité économique du port tout en étant attentif à la préservation des milieux naturels terrestres et aquatiques
 - En calculant les effets de ce qui va être produit afin que les générations futures n'en subissent pas les conséquences
- L'importance de construire un projet global et partagé (3)
 - Penser un projet harmonieux qui prend en considération les besoins et attentes de l'ensemble des usagers du port
 - Penser un port comme un espace convivial, familial
- L'importance d'être plus à l'écoute des plaisanciers (2)
 - Inclure davantage les préoccupations des plaisanciers impliqués financièrement et qui font vivre le port
 - Maintenir et renforcer les activités de plaisance afin de préserver la sensation de liberté qu'offre la mer
- Penser une mobilité douce (2), en réfléchissant notamment aux options :
 - D'un port exclusivement piéton
 - D'un port où les pistes cyclables et piétonnes seraient distinctes
- La nécessité d'un port plus accessible (2)
 - Une meilleure accessibilité au port, notamment en ce qui concerne le quai haut, inaccessible aujourd'hui aux personnes à mobilité réduite
 - Faire du port un endroit plus convivial notamment en prévoyant un accès entre le stade Cantona et le port afin de s'y retrouver après les matchs
- L'importance d'avoir plus de commerces ouverts toute l'année pour plus de viabilité économique (1)
- Renforcer les activités sportives en mer et dans les airs (1) comme les activités de glisse, d'escalade, etc.
- La nécessité de penser un port à la fois moderne et qui renforce l'identité culturelle (traditions de voiles latines)

c. Avis portés sur le projet

Durant la concertation, le public a exprimé ses avis par rapport au projet : la façon dont il le perçoit, ses craintes, son jugement favorable, ses points d'alertes, de vigilances... (Les avis portés sont globalement positifs sur le projet, mais avec des craintes et des attentes/ ambitions qui se projettent (Cf. annexe n°1.2).

Les principaux avis sont les suivants² :

- Concernant **les 25 millions d'euros HT prévus pour le financement des travaux de requalification du port**, globalement les participants ont exprimé la nécessité d'augmenter la capacité du bassin pour pouvoir financer les travaux et atteindre un seuil de rentabilité.
- Les participants ont majoritairement exprimé un avis favorable à l'extension du port plutôt qu'un projet d'un **port à sec** principalement en raison de son impact paysager.

² Les chiffres entre parenthèses () représentent la fréquence des expressions

- Des craintes ont été exprimées au sujet **aux contraintes environnementales du projet**, notamment en raison de l'utilisation de matières premières émettrice de carbone (comme le béton), la consommation excessive de l'eau ou encore la destruction de la végétation autour du port.
- Pour **préserver et valoriser les espaces naturels et le paysage contigus au port**, les avis reçus préconisent de ne pas prévoir d'aménagement et d'imperméabilisation sur ces espaces. Les participants ont souligné la nécessité de protéger ces espaces de toutes activités humaines
- Concernant la question liée **au partage du bassin entre différents plaisanciers** (titulaires, d'escalas, nouveaux plaisanciers, activités sportives, croisières, etc.), les avis exprimés ont porté sur la nécessité de dédier des espaces propres à chaque usage et l'importance de la signalétique et de la lisibilité de ces espaces. La segmentation des plaisanciers, et des types de bateaux de plaisance a été préconisée pour mieux cerner les besoins de chacun. Les répondants ont exprimé un jugement favorable au développement d'activités et club de voiles et les sports nautiques (notamment non mécaniques)
- Les avis sur **les différents usages et possibilités sur l'espace public portuaire terrestres** (quai, places, fonciers autour du bassin) ont porté essentiellement sur la nécessité de :
 - Prévoir plus de commerces et plus d'animations (culturelles, commerciales, pérenniser le marché du dimanche)
 - Favoriser une mobilité exclusivement piétonne sur les quais
 - Végétaliser davantage les espaces publics
 - Point d'alerte sur l'augmentation des terrasses sur l'espace public sans autorisation et la nécessité de délimiter l'espace commercial
- Concernant **la végétalisation des espaces publics et la possibilité de diminuer le taux d'imperméabilité**, les participants ont souligné la nécessité d'arborer davantage, tout en veillant à choisir des espèces végétales adaptées au milieu, qui ne portent pas de nuisances à l'espace portuaire (chutes d'écorces, feuilles, branchage)
- Les avis sur **les 13 axes déclinés pour la transition socio-écologique du port** ont porté majoritairement sur la protection de la nature (4) et la préservation des milieux aquatiques (4), ou encore sur la gestion résiliente des risques littoraux (2).
- Au sujet des **impacts du changement climatique et de la montée des eaux**, des inquiétudes ont été exprimées sur l'efficacité de projet de rehaussement des quais pour lutter contre la montée des eaux, ou encore concernant la préservation des sites protégés.
- Pour **une gestion économe de l'eau et une meilleure gestion des déchets et rejets**, les participants ont mis en avant la nécessité de :
 - Faire preuve de pédagogie pour inciter les usagers à participer aux gestes en faveur de l'environnement du port.
 - L'importance de mieux gérer les eaux noires
 - Être attentif à la gestion de l'eau associée au fonctionnement des fontaines sèches
- Pour **permettre à tous les usagers du port d'accéder sans obstacles aux quais quand ils arrivent du boulevard Tabarly et du village**, les participants ont souhaité :
 - Séparer les piétons, les vélos et les voitures afin d'assurer la sécurité des piétons et cyclistes

- Ne pas bétonner les pistes cyclables et voies piétonnes (conserver les chemins naturels)
- Ouvrir le port vers le village
- Concernant **les intentions de projet sur l'avenue Eric Tabarly**. Plusieurs avis ont été exprimés :
 - L'avenue Tabarly n'a pas nécessité d'être élargie les voitures rouleraient plus vite, et créeraient plus de nuisances sonores
 - La nécessité d'aménager sur l'avenue une piste cyclable et piétonne
 - La nécessité de régler les problèmes techniques : racines des arbres, piste cyclable plus sécurisée
 - Le nombre de places de parking est insuffisant
 - Dans le cas de la voie latérale de délestage, être vigilant à bien mettre en place des stationnements d'évitement pour le déchargement
 - Au sujet de l'avis des participants sur les profils d'aménagement de l'avenue exposés durant l'atelier « mobilités & accessibilité au port et à son quartier » : 2 participants ont plébiscité le profil 2, 2 participants le profil 4 et un participant le profil 3. Les autres participants n'ont pas émis d'avis.
- Concernant l'avis des participants **sur les intentions du projet pour l'avenue du Mole**, la nécessité d'une seconde zone de livraison a été soulignée. L'approche de circulation en bouclage sur l'avenue a été jugée comme très intéressante
- Concernant **les intentions du projet sur le schéma de circulation globale**, un point de vigilance a été exprimé quant à la nécessité de limiter l'accès au Racou depuis le port aux seuls riverains et usagers du parking de la Valmarie et d'étudier un passage piéton par le bois Valmarie. Pour les connexions village / port, privilégier l'accès par le rond-point de Valmy.
- Un certain nombre d'avis ont été exprimés sur **le pôle mobilités** :
 - Favoriser le Vélib
 - Envisager dans le cas du positionnement d'une seconde passerelle, une peinture bleue « esprit mer » plutôt qu'un « gris usine »
 - Favoriser des revêtements souples et naturels au pied des pins, de type 0/20 naturels, peu onéreux et facile à remplacer
- Sur **les 3 déclinaisons d'intentions de projet en termes d'organisation de la desserte sud**, présentés aux participants pendant l'atelier « mobilités & accessibilité au Port et à son quartier », la déclinaison 3 a été la plus plébiscitée : 5 participants ont été pour la déclinaison 3, deux participants pour la déclinaison 2 et deux participants pour la déclinaison 1 (les autres participants n'ont pas exprimé leur avis). Les raisons évoquées pour le choix de la troisième déclinaison sont les suivantes :
 - Le projet 3 laisse une vue agréable en arrivant : passer entre la zone technique et le port permet un visuel sur les bateaux et non sur des bâtiments techniques
 - La déclinaison 3 permettra une meilleure visibilité du port (2)
 - Le projet 3 est le plus ouvert sur le port
- Un point d'alerte a été exprimé au sujet **des vélos en accès libre** qui au-delà de générer des coûts d'entretiens, risqueraient de finir abandonnés, et représenteraient un investissement inutile (la ville dispose déjà de nombreux loueurs de vélo)

- Parmi l'ensemble des **intentions d'activités du projet**, par ordre de décroissance de leur fréquence, **les éléments à retenir** évoquées par les participants ont été les suivants :
 - Ecomusée (13)
 - Ecole de voile (8) (associé à l'écomusée (3) logée dans des barracas en sanils (1))
 - Club de voile et de plongée (4)
 - Gare maritime (4)
 - Boat club / plaisance collaborative (3)
 - Quais pêcheurs (3)
 - Bassin découverte (3)
 - Zone de recyclage de bateaux (2)
 - Ressources halieutiques et marines (2)
 - Commerces d'équipement
 - Pôle mobilité
 - Bassin d'escales
 - Maison parc mer
 - Plan d'eau
 - Zone bateau-service
 - Théâtre de verdure
 - Espace de médiation maritime
 - Plaisance nouvelle génération
 - Sports et loisirs nautiques durables
 - Quartier d'activités économiques
 - Espaces de stationnement perméables
 - Energies vertes
 - Laboratoire vivant
 - Mouillage en mer pour les petites unités
 - Améliorer l'attractivité du port et son accessibilité.
- Parmi l'ensemble des intentions d'activités du projet, par ordre de décroissance de leur fréquence, les éléments à enlever évoquées par les participants ont été les suivants :
 - Bateaux restaurants /services (3)
 - Mouillage en mer (3)
 - Port à sec (2)
 - Bassin découverte (2)
 - Bateaux à quai
 - Recyclerie sportive
 - Maisons des usages (raison évoquée : concept trop vague dans son contenu)
- Parmi l'ensemble **des intentions d'activités** du projet, par ordre de décroissance de leur fréquence, **les éléments à ajouter** évoquées par les participants ont été les suivants :
 - Gare routière (2)
 - Pôle affaire / salle de conférence (2)
 - Poste et autres services publics
 - Salle de spectacles
 - Salle des associations
 - Prévoir des bancs (possibilité de s'asseoir autour du port)

- Station-service et autres énergies
- Plus grand pôle sport
- Info tourisme/ office de tourisme
- Yachting
- Agrandir la rampe de mise à l'eau
- Au sujet de la **tarification de location des anneaux**, les participants ont exprimé un avis très favorable à une tarification au m², jugée plus juste et plus égalitaire.
- Sur les trois **déclinaisons d'intention de projet en termes d'organisation fonctionnelle de la zone de carénage et de la zone d'activités de maintenance nautique** (présentées pendant l'atelier « économie et attractivité renouvelées »), 6 participants ont opté pour la deuxième déclinaison, chacune des deux autres déclinaisons a été plébiscitée par deux participants.

d. Contributions pour faire évoluer le projet

Durant la concertation, le public a été force de propositions et contributions par rapport au projet pour en dessiner les contours, le faire évoluer (cf. annexe n°1.2).

Les contributions ont été les suivantes par ordre de décroissance de leur fréquence de propositions³ :

- **Prise en compte des réalités environnementales, préserver et valoriser les espaces naturels et le paysage (21) :**
 - La nécessité de végétaliser au maximum, avec des espèces adaptées aux spécificités climatiques et qui ne polluent pas le plan d'eau (2)
 - Supprimer les revêtements imperméables sur les parkings, les quais, etc. (2)
 - Pérenniser les supports pédagogiques de médiation sur l'environnement et les itinérances associées (2)
 - L'importance d'avoir une démarche de sensibilisation sur les bonnes pratiques pour assurer la préservation des espaces naturels (2)
 - Réfléchir à des mesures rapides, mais des mesures qui durent dans le temps (réfléchir à des aménagements sur le long terme/ pour les 40/50 années à venir) (2)
 - Favoriser les éoliennes verticales et l'installation de panneaux solaires
 - Anticiper la montée des eaux
 - Favoriser le lien entre le port et le collège par des embarcations dédiés sur La Massane avec approche de sensibilisation/ médiation éducative sur l'environnement lacustre spécifique du cours d'eau et du port
 - Attention à bien préserver les corridors écologiques autour du port
 - Intérêt à porter réflexion sur les énergies associées aux mobilités et autres sur le port (consommation et production)
 - Le produit des taxes de mouillage des bateaux servira à la transition écologique d'Argelès (toits solaires sur établissements municipaux)
 - Réfléchir aux impacts environnementaux du port sur la rivière La Massane (notamment en ce qui concerne les problèmes de remonté d'insectes) qui vont s'accroître avec l'extension du port.
 - Prendre en considération les risques d'inondation dans les parties basses
 - Prendre des mesures pour limiter les risques d'érosion de la place du Racou

³ Les chiffres entre parenthèses () représentent la fréquence des expressions

- Un soin particulier doit être porté sur l'authenticité des matériaux employés pour la construction de l'écomusée.

- **Repenser les mobilités et l'accessibilité (21)**

- Repenser une mobilité douce entre le Racou et ne pas ouvrir une circulation large et effrénée. Le Racou est une impasse, il ne s'agit pas d'y laisser s'engouffrer les véhicules (2)
- Privilégier la circulation des vélos sur les quais bas, et les piétons sur les quais haut : les risques d'accidents seraient moindres, les piétons déambuleraient vers les commerces et restaurants sans couper l'axe des cyclistes (2)
- Attention à bien créer plusieurs vraies entrées pour le port (entrées au port difficiles) (2) : entrée sud à créer, l'esplanade du Nouveau Monde, place Magellan, place du marché des pêcheurs depuis la passerelle à créer
- Besoin d'une seconde passerelle (2) pour régler le problème de conflits d'usages et pour assurer les flux de mobilités actives entre la promenade de la plage et le port
- Prévoir une entrée entre le stade Cantona et le port (apport économique)
- Prévoir des parkings de grande taille pour éviter les stationnements sauvages créant des obstacles aux piétons et cyclistes
- Organiser une voie piétonne et vélo qui donne sur le Racou. Eclairer le soir cette allée ; avec arrivée prévue sur le pôle mobilité
- Créer des accès entre les quais hauts et les quais bas.
- Libérer les coursives "privées" trop souvent occupées par les commerces, surtout les restaurants qui sont la majorité des commerces
- Se garer sur l'extérieur du port et finir à pied ou à vélo via par exemple le pôle de mobilité
- Être attentif à la gestion des flux sur la zone humide pour qu'elle ne soit pas envahie par les visiteurs et usagers du port : besoin d'avoir une médiation et un parcours fléché
- Utilisation de navettes permanentes (exemple petits trains) en été
- Porter une réflexion sur les parkings de stationnements pour camping-car avec prise en compte des services à associer (gestion des déchets, raccordement en eau, électricité, etc.)
- Les parkings autour de la giratoire Nord sont très importants
- Lorsque l'on vient du village par la route de Collioure pour aller sur le port il n'y a aucune voie verte pour les vélos ni pour les piétons avec un endroit très dangereux sur le pont qui enjambe l'Abat et qui arrive au rond-point de Valmy
- Depuis la fin de l'avenue Charlemagne jusqu'au rond-point D81 et de l'ancien chemin de Collioure il n'y a aucune voie verte et piétonne pour aller en direction du stade, du port et du Racou et la concentration de vélos, voitures, piétons est très importante
- Les quais devraient être exclusivement piétons, excepté pour les véhicules de secours

- **La requalification de l'avenue Eric Tabarly (15)**

- Séparer les piétons, les cycles et les voitures (5)

BILAN INTERMEDIAIRE DE CONCERTATION

- Ne pas toucher aux arbres présents sur l'avenue (3)
 - Prévoir place de livraisons, notamment en accotement Nord de l'avenue (3)
 - Bien séparer physiquement les trottoirs et les pistes cyclables interdites aux piétons
 - Limiter le macadam aux circulations automobiles
 - Être attentif à la longueur des places de livraison par rapport aux tailles de camions de livraison
 - Être attentif aux dérives possibles des usages des différentes zones de stationnement projetées
- **La requalification de l'avenue du Mole (11)**
 - Prévoir de plus grandes zones de livraison / zones de livraison trop petites notamment pour les gros camions (5)
 - Protection de la rue des Matelots (parkings privés pour les commerçants du port)
 - Végétaliser la rue des Matelots
 - L'importance de prévoir des parkings plus grands
 - L'accès au Mole doit être limité, il n'y a pas d'intérêt à faire circuler les voitures au-delà du rond-point avec l'avenue Tabarly
 - La nécessité de séparer les pistes cyclables des trottoirs
 - Veiller à faire respecter les emplacements de livraison par les usagers ciblés
 - Prévoir une seconde passerelle pour permettre aux vélos pour accéder à la digue
 - Améliorer la zone de déchargement en limitant l'accessibilité de l'avenue du Môle
 - La nécessité d'avoir plus de zone de livraison avec des bornes d'accès
 - Mettre une zone de livraison avec stationnement de 10m de long dans le parking situé au contact du giratoire
 - **Les nouveaux aménagements et les nouveaux usages du port (20)**
 - Création d'un écomusée et d'un théâtre de verdure, lieux de médiation et de prévention (3)
 - Favoriser l'amarrage de bateaux traditionnels maintenir la mémoire et la culture des voiles traditionnelles (voiles latines) (3)
 - Création de tiers lieux
 - Etendre l'utilisation des places comme un lieu d'exposition
 - Interdire les bateaux discothèque
 - Prévoir une gare maritime de qualité pour améliorer l'attractivité du port et son accessibilité
 - La nécessité de disposer d'une véritable base nautique en voile légère (dériveur, catamaran léger ...) associant propriétaires et une véritable école de voile qui regrouperait un parc de bateaux-propriétaires et de bateaux école ainsi que des locaux abritant vestiaire, douches et facilités pour le rinçage du matériel ainsi qu'une « salle de cours » pour la théorie. La base nautique permettrait de regrouper les propriétaires qui se répartissent actuellement sur les clubs de plage et au Racou, elle présenterait une véritable attractivité pour les jeunes vacanciers désirant effectuer des stages d'initiation ou de perfectionnement à la voile légère.

BILAN INTERMEDIAIRE DE CONCERTATION

- La base nautique voile légère, doit bénéficier d'un accès direct à la mer qui pourrait se situer au niveau du parking actuellement situé à proximité de la digue sud et du Racou
 - La mise à l'eau au fond du port oblige les bateaux à traverser tout le port pour sortir : compliqué en cas d'affluence
 - Prévoir une installation pour le démâtage des voiliers
 - Créer une station de gonflage des blocs de plongée, commune à tous les clubs d'Argelès, sur le modèle de ce qui existe à l'Estartit
 - Créer une structure adaptée et sécurisée pour l'enseignement des sports nautiques non polluants
 - Créer une structure d'initiation à la voile, au kayak, au paddle, etc.
 - Prévoir un atelier de réparation des bateaux patrimoniaux
 - Créer un lien (convention) entre la future école de voile, l'écomusée, le bassin pédagogique et les établissements scolaires afin de sensibiliser les enfants à connaître et protéger leur environnement.
 - Aménager des équipements publics pour contribuer à faire vivre le port toute l'année
- **Le pôle mobilités (7)**
 - Prévoir point infos sur les horaires de transport (office tourisme)
 - Prévoir kiosque à infos (animations/ activités)
 - Prévoir une gare de desserte / bus – trains
 - Prévoir dans les parkings des bornes de recharges électriques
 - Rajouter dans le projet des emplacements pour les campings cars qui à ce jour occupent des parkings réservés aux automobiles
 - Augmenter les horaires l'été des bus électriques qui desservent le village, le port /Racou et la place
 - Assurer une entrée au port depuis le stade Eric Cantona pour créer du lien entre les événements sportifs et le port
- **L'organisation fonctionnelle de la zone de carénage et maintenance nautique (9)**
 - L'intérêt d'une zone de carénage déplacée et recalibrée
 - L'intérêt de disposer de versions 3D pour mieux visualiser les 3 déclinaisons d'intentions de projet
 - Problème de sécurité en descendant du parking des plaisanciers vers le quai bas. La rampe d'acier pour les voitures et vélos est dangereuse pour qui vient de l'escalier d'accès du parking
 - Intégrer davantage le patrimoine maritime
 - Permettre de pouvoir faire entrer des voiliers dans le port et de développer une approche visites ateliers, commerces, en liaison avec le port de port Vendres
 - Prévoir une zone technique avec possibilité de mixité d'usage : conserver la surface actuelle, mais en été, la transformer en parking ou zone de camping, et pour l'hiver possibilité de stocker des bateaux sur 7 à 8 mois (rentabilisation hivernale)
 - L'intérêt d'une mise à l'eau contrôlée permettrait d'assurer la sécurisation du bassin nautique (actuellement la mise à l'eau sans contrôle engendre jusqu'à des vols de bateaux)

- Construire une rampe de mise à l'eau suffisamment large pour assurer au moins deux mises à l'eau simultanées
- **Une meilleure gestion de l'eau, de l'énergie et des déchets (6)**
 - La nécessité de modifier profondément les usages de l'eau de chacun (2) (notamment les propriétaires de bateaux, les entreprises d'accastillage très consommateurs d'eau).
 - Mutualisation de la consommation électrique : besoin de modifier le fonctionnement avec système de consommateur-payeur
 - Collecte plus fréquente des déchets et rejets en surface
 - Attention au sous-dimensionnement des équipements sanitaires associés à la plaisance nautique (gestion des eaux grises, toilettes, sanitaires, etc.)
 - Être attentif au dimensionnement des collecteurs de déchets qui implique lors des jours de fortes influences des situations de rejet dans l'eau
- **Structure tarifaire de location des anneaux (2)**
 - Il faudrait passer à la tarification au m2. Une étude d'impact est à produire
 - Il faudrait aller encore plus loin, non seulement facturer au m2 (bateau à 3 étages qui consomment beaucoup plus), mais également ceux dédiés à la location type Airbnb
- **Financement des travaux de requalification (2)**
 - Le problème des subventions est à vérifier
 - Les réseaux eaux usées/ pluviales sont défectueux. Dans toutes les configurations leur renouvellement s'impose

IV. DIX ENSEIGNEMENTS A RETENIR DE CETTE CONCERTATION POUR LE PROJET FUTUR

1. **Le projet, plus qu'un besoin de requalification du Port et des espaces publics, ou de création de nouvelles places, un véritable besoin d'un projet de pôle nautique durable – port nouvelle génération, permettant de régénérer pratiques et usages des espaces publics du port et de son quartier – le port à sec ne répondant pas à ce besoin**
2. La préservation de l'environnement et la transition écologique au cœur du projet à composer pour engager la transition vers un Port Nouvelle Génération orientée sur plus de pratiques sportives, culturelles, sociales vers un véritable pôle nautique
3. Une opportunité d'expliquer que le projet ne comporte pas de programmation de logement dans son périmètre d'étude
4. Un désir de mode alternatifs de mobilités à intégrer dans la définition du projet
5. Le projet, un levier de redynamisation des commerces hors saison et de renouvellement urbain voire achèvement des espaces publics actuels
6. Des enjeux de connexion du port d'Argeles avec les ports de la côtes rocheuses et de la cote sableuse dans une dynamique de connexion et de pratiques nautiques nouvelle génération
7. Le projet, une opportunité d'augmenter la connaissance scientifique des risques naturels exposés au littoral d'Argeles et de son port lacustre.
8. Une concertation réussie au regard du degré de mobilisation aux différentes réunions et temps d'échanges mais qui a surtout été l'opportunité de recueillir de l'information et d'exprimer des avis plus que des contributions.
9. Une participation inclusive des usagers, dans les ateliers de concertation recherchant informations et assurances de la part du maître d'ouvrage sur le projet et contributeurs pour construire le projet définitif,
10. Une continuité d'information et d'intégration des usagers et habitants, associations à poursuivre,

V. DIX ENGAGEMENTS DU MAITRE D'OUVRAGE

1. Réaliser le projet dans une trajectoire de pôle nautique/ port du futur, avec une programmation et une implantation respectant les coupures d'urbanisation, les objectifs des documents d'urbanisme, l'environnement et les objectifs de la transition écologique
2. Recomposer l'occupation du port et accompagner la transition des usages, afin d'assurer un port pour tous, en accord avec les usagers actuels et les nouvelles pratiques de démocratisation des activités nautiques
3. Prendre en compte les remarques et observations des différents usages en termes d'insertion urbaine et d'équipements et aménités publics
4. Instruire les études nécessaires à la connaissance des impacts des risques littoraux, changements climatiques et d'inondation qui s'exposent au projet
5. Déployer rapidement une réalité de mise en œuvre des modes alternatifs de déplacement autour du Port et son quartier
6. Construire une intermodalité efficace entre les différents modes de transports terrestres, maritimes et doux.
7. Intégrer une maison de la MER, recevant le parc marin et différentes fonctions nécessaires au port (capitainerie, aménités, yacht club..., espaces de coworking...)
8. Mettre en place une accessibilité PMR en tout point du port et de son extension
9. Intégrer dans la définition du projet définitif les contributions apportées dans la concertation dans la mesure de leur compatibilité avec le projet
10. Définir et déployer la gouvernance et le plan de financement du projet accompagné d'une instance de pilotage de projets réunissant partenaires et institutions concernés par le projet

VI. ANNEXES

Annexes 1 : Avis, questions et aspirations exprimées lors des réunions et ateliers

Annexe 1.1 : Synthèse des aspirations

Annexe 1.2 : Détail des avis et les contributions exprimés

Annexe 1.3 : Détail de l'ensemble des questions posées

Annexe 2 : Contributions exprimées en dehors des réunions et ateliers

Annexe 2.1 : Contribution écrite Association des plaisanciers adressée par mail

Annexe 2.2 : Contributions diverses remises en atelier

Annexe 2.3 : Contributions complémentaires reçues par mail

Annexe 3 : Supports pour animer la concertation

Annexe 3.1 : Support d'animation de la réunion publique du 15/01/21

Annexe 3.2 : Supports d'animation des ateliers

Annexe 3.3 : Fiches support animation des trois ateliers thématiques

Annexe 3.4 : Support d'animation de la réunion publique du 14/01/22

PROJET